



NOTRE ENVIRONNEMENTALE POLITIQUE ET SOCIALE



Dans le cadre de sa démarche environnementale, la Ville de Bordeaux s'est engagée à faire certifier ses musées avec un label environnemental indépendant et reconnu au niveau national.

Par sa vocation première qui est de mettre en avant les évolutions de Bordeaux et de Nouvelle Aquitaine de la Préhistoire à nos jours, le Musée d'Aquitaine a très tôt intégré les problématiques liées au changement climatique. Conscient des enjeux environnementaux, le musée témoigne d'une volonté forte de concilier exigence muséographique et transition écologique.

Afin de préserver au mieux ces composantes, le Musée d'Aquitaine s'est doté d'une politique environnementale ambitieuse et s'engage dans une certification selon les critères exigeants du label NF Environnement – Site de visite.

Nos engagements et actions concrètes

Sensibilisation, formation et médiation

- Intégrer la thématique environnementale dans les expositions et parcours pédagogiques
- Proposer des ateliers de sensibilisation aux jeunes publics autour du patrimoine naturel et culturel.
- Favoriser les partenariats avec des associations, chercheurs et institutions locales engagés pour l'écologie.
- Sensibiliser le personnel à notre démarche RSO

Gestion raisonnée des ressources naturelles

- Participer à l'Académie Climat Energie
- Passer les éclairages du site en LED
- Réduire les consommations d'eau et d'énergie en assurant le suivi et le contrôle

Pratiques culturelles durables

- Allonger la durée des expositions permanentes et temporaires
- Participer au projet Conservation verte de l'ICOM afin d'ajuster les normes de conservation des œuvres à la lumière des exigences environnementales

Ecoconception et économie circulaire

- Engager une démarche de réemploi par les réutilisations des éléments de scénographie et la mobilisation de la Ressourcerie culturelle municipale
- Favoriser les achats responsables au sein des boutiques en portant une attention particulière à la provenance des produits

Engagements sociétaux

- Accueil de divers publics en situation de handicap (outils FALC, politique tarifaire, parcours sensoriels, temps calmes)
- Mise en place d'une charte égalité Femmes-Hommes

Gouvernance et suivi

- Nommer un référent environnement et impliquer l'ensemble des équipes
- Définir des indicateurs de suivi mesurables
- Publier régulièrement un bilan environnemental et en rendre compte